



Strasbourg, le 10 septembre 2021

Affaire suivie par :

I. Faller

Tél. 03 88 23 3938 / 3871 / 3859

Mél : [Isabelle.faller@ac-strasbourg.fr](mailto:Isabelle.faller@ac-strasbourg.fr)

6, rue de la Toussaint  
67975 Strasbourg cedex 9

Isabelle FALLER  
Inspectrice d'académie  
Inspectrice pédagogique régionale  
Biotechnologies-biochimie

à

Mesdames et Messieurs les professeur(e)s  
de biologie-biochimie

S/C de Mesdames et Messieurs les chef(fe)s  
d'établissement

Cher(e)s collègues,

*Cette lettre de rentrée me permet de vous présenter les orientations et nouveautés liées au cap fixé par le Ministère pour l'année scolaire qui s'engage et de vous communiquer des informations spécifiques à notre discipline.*

*Avant cela, je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous pour l'accompagnement des étudiants et des élèves que vous avez assuré pour les préparer aux examens, aux poursuites d'études et aux choix d'orientation, en dépit des difficultés liées à la crise sanitaire et de la nouveauté de certains enseignements. Vous avez su prendre sur vous en bien des circonstances et répondu présents lors de certaines sollicitations tardives. Encore merci pour tout cela. Nous espérons tous que l'année 2021-2022 se déroule dans de meilleures conditions que celles que nous avons pu connaître ces deux dernières années.*

*En cette période de reprise, je souhaite la bienvenue à Mathieu Lefevre qui revient dans l'académie de Strasbourg à la suite d'une année passée en Lorraine.*

*Comme l'année précédente, une partie commune à l'ensemble des disciplines précède la seconde partie, spécifique à la discipline. Je vous conseille de privilégier la version numérique compte tenu des liens cliquables intégrés.*

## **Partie commune**

### **Assurer la continuité pédagogique**

La rentrée scolaire s'inscrit à nouveau dans le contexte particulier qui résulte de la crise sanitaire que nous traversons depuis mars 2020. En fonction des évolutions de la situation, l'enseignement pourra, à nouveau, être amené à se dérouler partiellement ou entièrement à distance. Si l'adaptation des pratiques pédagogiques et numériques propres à ce mode d'enseignement est désormais familière, il est cependant important de poursuivre la réflexion dans ce domaine. Il reste essentiel d'anticiper et d'explicitier les diverses modalités de travail auxquelles les élèves pourront être confrontés, en continuant à affiner les méthodes de communication avec les familles. La réflexion doit nécessairement être collective pour gagner en cohérence et doit s'inscrire dans un cadre défini par le plan de continuité pédagogique de l'établissement.

C'est aussi l'occasion de se pencher sur la question du travail personnel de l'élève, afin de développer sa capacité à planifier son temps, à hiérarchiser les tâches et à se concentrer sur celles qui favoriseront l'acquisition solide des connaissances et l'autonomie dans les apprentissages. Pour ce faire, il est possible de s'appuyer sur les [ressources pédagogiques](#) actualisées présentes sur le site de l'académie.

## Evaluation du contrôle continu au lycée général et technologique

Les modalités de prise en compte du contrôle continu pour le baccalauréat sont profondément modifiées et constituent l'occasion de poursuivre la réflexion autour de l'évaluation au lycée général et technologique entamée dans le cadre de la réforme. Désormais, la part de contrôle continu du baccalauréat (40%) est composée uniquement des moyennes annuelles des disciplines qui ne font pas l'objet d'une épreuve terminale : elles acquièrent ainsi une valeur certificative.

La [note de service du 28 juillet 2021](#) décrit ces nouvelles modalités d'évaluation et définit les contours de la réflexion à mener en ce début d'année. Pour chaque enseignement, les établissements organiseront la formalisation collégiale d'un projet d'évaluation, avec l'appui des corps d'inspection. Dans le cadre de principes communs, garants de l'égalité entre les candidats, les équipes définiront les modalités (nature, nombre, attendus, calendrier...) des évaluations sur lesquelles reposeront les moyennes. Une fois validé par le conseil pédagogique, le projet d'évaluation de l'établissement sera communiqué aux élèves et aux familles.

## Rendez-vous de carrière – accompagnement – promotion

Dans le cadre des Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations ([P.P.C.R.](#)), les modalités d'évaluation et d'accompagnement des carrières reposent toujours sur des rendez-vous périodiques, conduisant à une co-évaluation des compétences professionnelles par les chefs d'établissement et les inspecteurs.

Les corps d'inspection poursuivront par ailleurs l'accompagnement des personnels, qui pourra prendre, notamment et sans exclusive, la forme de visites en classe, de réunions d'équipe ou d'actions de formation.

Concernant les différents actes de promotion (avancements accélérés aux différents échelons et à la hors-classe, accès à la classe exceptionnelle), nous tenons à attirer votre attention sur le fait que la capacité de promouvoir les collègues reste contingentée dans des limites strictement définies par les décrets nationaux et reprises dans les lignes directrices de gestion.

## Partie disciplinaire

### Programmes, réformes en cours et à venir

Les axes détaillés dans la [circulaire de rentrée](#) trouvent leur déclinaison dans notre discipline avec le parachèvement de la réforme des lycées, notamment. Outre les nouvelles modalités d'évaluation du bac, j'attire votre attention sur la parution de textes réglementaires ayant un impact sur les évaluations au bac :

- les précisions et ajustements de [l'épreuve du Grand Oral](#), note de service dont on peut retenir quelques extraits : « Pour son exposé, le candidat dispose du support qu'il a préparé » ; « une interrogation en lien avec le premier temps de l'épreuve [...] » ; « Cette étude approfondie correspond, dans certaines séries, au projet réalisé pendant l'année ».
- les modifications des parties du programme à traiter obligatoirement avant les écrits du baccalauréat STL, et concernant l'enseignement de [biochimie, biologie et biotechnologies](#). Elles se rajoutent aux parties de programmes déjà mentionnées au [BO spécial du 13 février 2020](#).

Aucune modification n'est à signaler pour la composante BPH de l'enseignement de spécialité de Chimie, Biologie et Physiopathologie Humaines en terminale ST2S. S'agissant d'une année paire, (session 2022), les trois chapitres de terminale sur lesquels porte l'épreuve sont : milieu intérieur et homéostasie, système immunitaire et défense de l'organisme, gènes et transmission de l'information génétique. Dans la mesure où les questions relatives aux notions et compétences du programme de la classe de première ne constituent pas le ressort principal du sujet, l'étude du programme de terminale est une priorité. Certaines notions de 1<sup>ère</sup> pourront être traitées ou faire l'objet de révisions lorsqu'elles sont liées aux notions abordées en terminale.

Les programmes et horaires hebdomadaires des classes préparatoires scientifiques de la [voie technologique TB](#) ont été modifiés, les nouveaux programmes étant mis en place à la rentrée de septembre 2021 pour la première année. A la suite des BTS Métiers de l'Eau et [Bioqualité](#), une rénovation coordonnée des BTS Analyses de Biologie Médicale, Bioanalyses et Contrôles, Biotechnologies est engagée selon une logique d'écriture des référentiels en blocs de compétences.

Des actions de formation sont prévues au niveau académique pour accompagner les professeurs à la mise en œuvre des programmes, au développement et à l'évaluation des compétences visées. Les partages d'expériences et la mutualisation des pratiques pédagogiques feront partie des modalités de fonctionnement lors de ces journées de regroupement.

## La discipline dans l'académie de Strasbourg et dans vos établissements

L'année 2021-2022 a été désignée « **Année de la biologie** », dans le cadre d'un partenariat avec le CNRS et l'éducation nationale. Elle est marquée par un temps fort le 28 janvier qui s'adresse à une centaine de professeurs de BGB et de SVT. Des événements scientifiques seront organisés tout au long de l'année, à destination des élèves et professeurs, de l'école maternelle aux classes de BTS. Les actions proposées en établissement seront également valorisées. Une page spécifique « [Année de la biologie 2021-22](#) » sera alimentée tout au long de l'année scolaire. Vous pourrez y contribuer pour la rubrique « actions dans les établissements » en contactant l'équipe académique via l'adresse [anneebiologie@ac-strasbourg.fr](mailto:anneebiologie@ac-strasbourg.fr). Les informations figurant sur cette page ainsi que les actions menées pourront contribuer à la valorisation de la série STL qui s'inscrit dans un contexte général de valorisation de la [voie technologique](#) impulsée à l'échelle nationale et académique.

En complément des **ressources** nationales publiées sur le site EDUSCOL pour [STL](#) et [ST2S](#), l'[ETLV](#), le [site disciplinaire académique](#), propose des supports ou des productions issues d'actions de formation du PAF ou la publications d'articles destinés à vous outiller ainsi que la dernière version du [PAF en construction](#). A l'instar de l'ensemble des disciplines, une page « [Crise COVID et distanciel](#) » rassemble des informations et ressources pouvant servir dans un contexte normal ou d'enseignement en distanciel. En cette période de reprise, il peut être utile d'apporter un éclairage sur la vaccination, dans vos classes. La page « [Parler de la Covid aux élèves](#) » vous propose plusieurs ressources récentes et sélectionnées par Bertrand Faurie, Interlocuteur Académique du Numérique (IAN) pour notre discipline.

Dans la continuité des années précédentes, je vous transmettrai les informations importantes et les nouveautés via la **liste de diffusion académique** « [professeurs.biotechnologie@ac-strasbourg.fr](mailto:professeurs.biotechnologie@ac-strasbourg.fr) ». L'ordre du jour des journées prévues au PAF sera envoyé à votre adresse académique. Je vous invite d'ailleurs à consulter régulièrement votre [boite mail académique](#) et à augmenter sa capacité de stockage ou à la vider régulièrement.

Pour clore la lettre de rentrée, je vous présente vos interlocuteurs académiques pour l'année 2021/2022 :

- Chargés de mission d'inspection :
  - [Jamel Zaidi](#), lycée Montaigne Mulhouse
  - [Catherine Hauck](#), lycée Schuman Haguenau
  - [Catherine Dahm-Dupuis](#), lycée Rostand Strasbourg
- IAN et Webmestre : [Bertrand Faurie](#), lycée Rostand Strasbourg.
- Référente 3RB : [Anne Issenlor](#), lycée Rostand Strasbourg
- Correspondante pour le PAF : [Anne-Sophie Hoffbeck](#), lycée Geiler Strasbourg
- Gestionnaire de discipline au rectorat (DPE) : [Marie-Amandine Lejeune](#)

*Je vous souhaite une année scolaire sereine et épanouissante et vous adresse tous mes encouragements pour accompagner les élèves et étudiants vers la réussite.*



Isabelle FALLER